



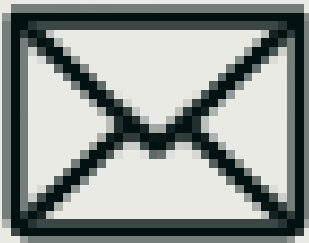
# ICP

UNIVERSITAS  
CATHOLICA  
PARISIENSIS

Portrait

## Reprendre ses études pour servir la justice ecclésiastique : le parcours atypique de Pierre Guerigen

*Prêtre du diocèse de Metz depuis 2001, Pierre Guerigen a fait le choix audacieux de reprendre des études à la Faculté de Droit canonique de l'ICP. Actuellement étudiant en licence canonique, il est également Official et responsable du tribunal ecclésiastique.*



Recevez l'actualité de l'ICP !

**Je choisis mes centres d'intérêts**

Découvrir la Faculté de Droit canonique de l'ICP



Elle prépare aux grades académiques canoniques en Droit canonique qu'elle confère au nom du Saint-Siège.

En outre, suivant les dispositions de l'article 38 des Statuts canonique de la Faculté : " Les règlements de la Faculté déterminent les diplômes internes que la Faculté peut délivrer ainsi que les conditions d'études qu'ils présupposent et les modalités de leurs examens ".



## TÉMOIGNAGE

## La licence canonique, un retour aux études inspirant

En 2021, à la demande de son évêque, Pierre Guerigen entame **une licence canonique** à la Faculté de Droit canonique de l'ICP avec un objectif clair : **servir au sein du tribunal ecclésiastique**.

Un tribunal ecclésiastique est **une juridiction de l'Église** chargée de juger des affaires relevant du droit canonique, comme les annulations de mariage ou les fautes commises par des membres du clergé.

Grâce à cette formation exigeante, Pierre Guerigen occupe déjà un poste au tribunal, conciliant études et responsabilités professionnelles. Ce retour sur les bancs de l'université, après deux décennies consacrées à l'enseignement théologique et à l'accompagnement pastoral, témoigne d'une **belle capacité de remise en question**. Il y trouve une **stimulation intellectuelle** enrichissante et **un lien concret entre droit canonique et service pastoral**. De plus, son mémoire consacré au droit local en Alsace-Moselle, lui permet d'ancrer ses connaissances dans sa pratique quotidienne.

## Entre expertise académique et expérience de vie

Si Pierre Guerigen est aujourd'hui étudiant, son parcours ne manque pas de richesse. Avant son sacerdoce, il avait déjà obtenu un **diplôme d'ingénieur en agriculture et en gestion d'entreprises**.

Cette expérience professionnelle, loin d'être anecdotique, lui a permis de **développer des compétences précieuses**. Une phrase marquante de son directeur d'école d'ingénieurs, qu'il garde en mémoire depuis 1987, résume bien sa philosophie : « *Le but de la formation n'est pas que vous accumuliez tous les savoirs, mais que vous acquériez des savoir-faire* ». Ce pragmatisme correspond parfaitement à son profil : **allier théorie et pratique dans son apprentissage du droit canonique**.

## Au cœur du tribunal ecclésiastique : entre rigueur juridique et accompagnement pastoral

Son **engagement au sein du tribunal ecclésiastique** est également central dans son parcours actuel. En tant que responsable du tribunal, il consacre une grande partie de son temps à traiter des cas d'invalidité de mariages. Bien que ce domaine soit exigeant, il y a découvert des **aspects passionnants et enrichissants, au service du droit et du salut des âmes**.

En reprenant ses études à la Faculté de Droit canonique, Pierre Guerigen prouve qu'**il n'est jamais trop tard pour se former et se réinventer**. Son parcours d'étudiant atypique inspire et montre que **la licence canonique peut ouvrir de nouvelles voies**, même après des années de vie professionnelle au sein de l'Église.

## A lire aussi

À LA  
UNE

TÉMOIGNAGE

**Tous les tags**